CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E132683** **VALABLE JUSQU'AU** **15/04/2027**

ÉDITÉ LE 13/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/07/2012

Raison sociale : MALARDIER COUVERTURE ZINGUERIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/02/2025

Capital : 270 000

1 ROUTE DE LACANAU
33160 SALAUNES

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 753 072 347 00036

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 7165644

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C08014U / 8632

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C08014U / 8632

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Téléphone : 06 43 15 33 94 **Fax :**

Portable : 06 43 15 33 94

Responsabilité légale :
MALARDIER ANTHONY GÉRANT

Site Internet : http://www.malardiercouverturezinguerie.fr

E-mail : a.malardier@yahoo.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 011 000 **Tranche de classification :** CA4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	5	28/03/2023
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

13/04/2026 12:18

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E132683** **VALABLE JUSQU'AU** **15/04/2027**

ÉDITÉ LE **13/04/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 20/07/2012
Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 03/02/2025
Capital : 270 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : **753 072 347** **00036**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 7165644
Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP C08014U / 8632
Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP C08014U / 8632
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/01/2026

Raison sociale : **MALARDIER COUVERTURE ZINGUERIE**

1 ROUTE DE LACANAU
33160 SALAUNES

Téléphone : 06 43 15 33 94 **Fax :**
Portable : 06 43 15 33 94

Site Internet : http://www.malardiercouverturezinguerie.fr
E-mail : a.malardier@yahoo.fr

Responsabilité légale :
MALARDIER ANTHONY GÉRANT

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	28/03/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	31/05/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.